

## Projet de politique culturelle du Québec :

### L'ADISQ réitère l'importance des entreprises d'ici dans le développement du secteur de la musique et l'urgence de les soutenir adéquatement

**Montréal, le 5 septembre 2017** – À l'occasion du Forum national de consultation sur le projet de politique québécoise de la culture, l'ADISQ a fait valoir que, dans un marché de la musique dominé par des plateformes et des intermédiaires étrangers qui échappent aux règles et aux lois en vigueur au Québec, le soutien aux entreprises indépendantes d'ici constitue la meilleure façon d'assurer le renouvellement et la pérennité de la chanson québécoise, en plus de représenter un investissement public rentable et structurant.

Au Québec, plus d'une centaine d'entrepreneurs de la musique investissent chaque année des sommes privées afin de développer les carrières des artistes qu'ils soutiennent. Toutefois, les nombreuses mutations des dernières années ont créé un important déséquilibre dans le marché, rendant nécessaire l'octroi d'une aide financière supplémentaire d'urgence à leur égard, en attendant que des modifications soient apportées par les décideurs sur les plans législatifs, réglementaires et fiscaux.

À cet égard, déjà l'an dernier, l'ADISQ avait présenté une demande urgente de financement de 15 M\$ sur deux ans au ministère de la Culture et des Communications. Dans le budget 2017-2018, le gouvernement a offert une réponse partielle au cri d'alarme lancé par l'industrie, consentant à verser le tiers de la somme demandée. L'ADISQ souhaite que le plan d'action découlant de la nouvelle politique, attendu cet automne, soit l'occasion de déployer les 10 M\$ manquants. Rappelons que ces sommes seront consacrées à l'optimisation de la performance des entreprises du secteur et à la mise en valeur des contenus et des artistes sur toutes les plateformes.

« Lors du lancement du disque *Purpose* de Justin Bieber, sa compagnie de disque a déployé une équipe marketing de – devinez combien – 1 500 experts pour en faire un succès mondial. Malheureusement, on ne concurrence pas la machine de Justin Bieber tout seul, avec son iMac, dans son salon. Il faut un minimum vital de structure et d'investissement, et c'est cette dynamique-là qu'il faut continuer à énergiser. », a affirmé la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin.

Le projet de politique culturelle rendu public en juin dernier cible quatre orientations pertinentes et reconnaît clairement l'importance des entreprises culturelles comme leviers de développement économique et social et comme piliers de la production d'une masse critique de contenus culturels.

Le soutien au modèle entrepreneurial est effectivement en phase avec le projet de politique culturelle : c'est un modèle efficace, qui permet la diversité et le renouvellement de l'offre, il est le meilleur moyen pour accéder à tous les marchés, il joue un rôle structurant pour le milieu, sans compter qu'il s'agit d'un excellent investissement pour l'État, qui récolte un rendement sur l'investissement de 150%.

La publication prochaine de la version finale de cette politique, qui sera assortie d'un plan d'action prévoyant des investissements publics, constitue une occasion privilégiée, pour le gouvernement, de joindre le geste à la parole.

-30-

---

#### À propos de l'ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 250 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

SOURCE : **ADISQ**

RENSEIGNEMENTS : **Roy & Turner Communications**

Elisabeth Roy

C. 514.238-1965 | B. 514.844-9678 #205 | eroy@roy-turner.com

Chloé Rossi

C. 514.652-6478 | B. 514.844-9678 #201 | crossi@roy-turner.com